

ABBECOURT

La Fanf'harmonie et ses 26 musiciens donnent le la sur les 4 communes

Sous la direction de son chef de musique Pascal Randu, la "Fanf'harmonie" d'Abbecourt est devenue incontournable lors des cérémonies patriotiques, festive ou religieuse.

Il n'est plus de cérémonie officielle qui ne sollicite la Fanf'harmonie d'Abbecourt pour l'illustration sonore de l'évènement. Noailles, Ste-Geneviève, Laboissière, Abbecourt, Ponchon, la troupe de musiciens est devenue incontournable.

Sous la direction de son chef de musique Pascal Randu, elle propose trois répertoires très variés pour les cérémonies officielles, les cérémonies religieuses, les défilés festifs (style marching band) et les concerts. Une variété qu'elle a pu développer depuis le début des années 2010.

L'association, « Fanf'harmonie d'Abbecourt » existe depuis 2011, comme nous le conte son président, Marc Gossart, ses musiciens sont originaires de l'ancienne section musicale « d'Abbecourt loisirs », qui elle-même avait à l'époque regroupé des musiciens d'Abbecourt et de l'ex « Batterie Fanfare » de Bresles créée en 1983 !

Ce sont avant tout des amateurs, qui ne cherchent qu'à se faire plaisir au travers de la musique, dans une ambiance festive, décontractée, chaleureuse et amicale.



La fanfare présidée par Marc Gossart (en médaillon) assure pas moins de 25 sorties sur 4 communes. Elle propose également des cours de musique à Abbecourt.

Arrivé du Nord, Marc Gossart pratiquait déjà la trompette, puis la batterie fanfare de Bresles est venue lui demander de les rejoindre, ce qu'il a fait, jouant avec eux pendant sept ans.

A la suite de l'arrêt de cette formation, en 2011, Marc Gossart a sollicité Jean-Jacques Antheaume, maire d'Abbecourt qui leur a fait aménager un local, et a pu créer la Fanf'harmonie d'Abbecourt.

Des cours aux débutants

Le recrutement s'est effectué petit à petit, autant du secteur fanfare qu'harmonie jusqu'à atteindre 26 musiciens au total dont sept femmes, dans un éventail de 12 à 75 ans... dont 5 à l'école de musique. La Fanf'harmonie ouvre ses portes à qui veut apprendre ou reprendre la musique, des cours de solfège et d'instrument sont dispensés gratuitement.

Récemment l'ouverture d'une

classe d'initiation musicale pour percussions et instruments à vent a permis d'élargir y compris vers certains qui avaient arrêté l'instrument depuis très longtemps et sont désormais les plus acharnés depuis qu'ils ont trouvé un cadre correspondant à leurs envies. Mais bien sûr, les débutants sont acceptés les instruments sont prêtés par l'harmonie et la formation comprend le solfège et l'apprentissage de l'instrument : xylophone, trompette, cor, baryton. Batterie, percussions, saxophone, clarinette. Tout l'enseignement se déroule à la mairie d'Abbecourt.

Ce ne sont pas moins de 25 sorties annuelles que doit assurer la fanf'harmonie, toutes les cérémonies officielles sur 4 communes, les brocantes, la messe de Ste Cécile, des concerts à l'église de Ponchon ou Ste Geneviève, et également des manifestations privées dans tout le canton

Pour les joindre, c'est facile, il suffit d'un simple « clic » sur la page Contact de leur site, alors, n'hésitez plus, rejoignez la Fanf'harmonie d'Abbecourt ! les besoins les plus urgents sont les clarinettes, basses, baryton, grosse caisse, xylophone, et un tambour serait aussi le bienvenu !

PAYS DE THELLE

Les déchets seront traités à Villers st-Paul

En ouverture du conseil communautaire de ce lundi 11 avril, le président Jean-François Mancel a tenu à donner la parole à Gilles Choquer, directeur général du SMVO (syndicat mixte de la vallée de l'Oise) dont le rôle primordial est la valorisation des déchets et plus généralement le traitement des ordures ménagères.

Depuis maintenant plus de 20 ans, le centre de valorisation énergétique de Villers St Paul, traite plus de 500 tonnes de déchets par jour, et rend de l'électricité, de la vapeur et du chauffage pour plus de 2700 foyers.

Ce site idéalement situé, bénéficie d'un raccordement ferroviaire et de la proximité immédiate de l'Oise. Il dessert 311 communes soit plus de 497 000 habitants (plus de la moitié de la population de l'Oise). Ceci posé, comme le précise Mr Mancel, la commission départementale de coopération intercommunale a adopté un amendement le 21 mars 2016, décidant de fusionner à l'échéance du premier janvier 2017 le SYMOVE et le SMVO.

C'est pourquoi il lui semblait opportun que l'on puisse entendre dès aujourd'hui celui qui est la « cheville ouvrière » de cette fusion, Gilles Choquer. Pour rappel, le SYMOVE (Syndicat mixte Oise Verte Environnement) présidé par Caroline Cayeux gère les déchets de 235 communes et 251 000 habitants, dans 7 communautés de communes dont la Communauté de communes du pays de Thelle. La CCPT aura à délibérer sur la fusion, et le président ne manque pas de faire remarquer – en passant – que la CCPT est une des rares communautés de communes qui n'applique pas de taxe sur les ordures ménagères aux habitants.

Le volume de déchets par habitants diminue

Actuellement il ressort que le centre est en sous-capacité, (53 000 tonnes) ce qui permettrait sans problème de recevoir les déchets du SYMOVE. (Il faut noter une diminution constante du volume des déchets par habitant 334kg annuels en 2006, 244 Kg annuels en 2015 soit -3% par habitant et par an).



Le président Mancel a tenu à donner la parole à Gilles Choquer, directeur général du SMVO (syndicat mixte de la vallée de l'Oise) pour détailler la fusion avec le Symove.

Pour le centre de tri la situation est différente, le poids moyen est passé de 47 à 51 kg par habitant et par an, essentiellement entre 2012 et 2015 du fait de l'extension des consignes de tri et de la mise en place de la collecte multi matériaux.

En croisant les courbes d'évolution des deux syndicats il apparaît que le coût à la tonne traitée diminue sensiblement et permet de gagner près de 5.5€ à la tonne, y compris le transport.

Soit à l'horizon 2019 une économie de 600 000€ pour le territoire de l'actuel SYMOVE. L'optimisation des performances du centre de tri appar-

trait-elle un peu plus d'1 000 000€ au même territoire SYMOVE.

Il faut déduire l'indemnisation de la société VEOLIA, au titre de la non-réalisation de l'opération à Villers St Sépulcre, qui est en négociation, et qui serait prise à près de 50% (5 000 000€) par le SMVO dans le cas de la fusion avec le SYMOVE.

En résumé le coût par habitant du pays de Thelle passerait de 18.56€ en 2015 à 8.90€ en 2020. Des délibérations sont à venir pour définir très finement le projet, et des modalités techniques sont à définir, mais les chiffres ne manquent pas d'intérêt.

En bref

NOAILLES : CONCERT LE 30 AVRIL

— La municipalité présente le duo Myriam et Sylvain, en concert, le samedi 30 avril, à 20h30, à l'espace Paris, à Noailles. Entrée 8 euros, réservation souhaitée au 03 44 03 30 61.

CAUVIGNY : CONCERT GRATUIT LE 23 AVRIL À L'ÉGLISE

— Samedi 23 avril, à 19heures, en l'église Saint-Martin de Cauvigny se tiendra un concert avec l'ensemble vocal Laurice Ravel et la chorale Chœur à cœur du Pays de Thelle. L'entrée est gratuite.

HERMES/ NOAILLES : BOXE FRANÇAISE AIDONS JORIS

— Joris Lepellerin, jeune isarien de 16 ans, domicilié à Berthecourt, lycéen en 1ère S au Lycée François Truffaut à Beauvais, fait la fierté de son club Culture et Loisirs de Noailles et de son entraîneur Fabien Savary. Licencié depuis 2010, il est aujourd'hui qualifié pour les championnats de France Jeunes qui se dérouleront à l'île de la Réunion, les 14 et 15 mai prochain. Emilie Armandet, présidente de CLN, recherche activement des sponsors afin de financer le voyage. Vous pouvez contacter le club au 04.44.07.41.89 ou par mail cln.noailles@gmail.com.

CHŒUR À CŒUR LE 23 AVRIL

— Le prochain concert de Chœur à Cœur Chorale du Pays de Thelle se tiendra le samedi 23 avril 2016 à 19h en l'église Saint-Martin de Cauvigny. La chorale Chœur à Cœur recevra une chorale de l'Aisne : l'ensemble vocal Maurice Ravel de Ribemont. Entrée gratuite.

LÂCHER DE LANTERNES À HODENC-L'ÉVÊQUE

— Le Samedi 23 avril, à 20h 30, un lâcher de lanternes aura lieu sur le plateau d'Hodenc-L'évêque. A cette occasion, des enveloppes seront vendues au profit de l'association "Pic Vert" pour organiser le voyage périscolaire. Un concours de la plus longue distance parcourue par les lanternes aura lieu.

LABOISSIÈRE : SALON DES PEINTRES

— Le 12^e salon de peinture aura lieu du 30 avril au 1^{er} mai 2016 à la salle des fêtes. Ouvert au Public

WARLUI : EXPOSITION ARTISANALE LE 1ER MAI

— Warluis : exposition artisanale le 1er mai
— Warluis en scène organise, dimanche 1er mai, une exposition de différents produits artisanaux (livres anciens, passion des serviettes, savonnette au lait d'ânesse, cartes 3 D, fleurs sur tableau, cartonnages, tricot, bijoux, charcuterie, aloès Véra, décoration maison, soins de beauté. Ouvert de 10 h à 18h30. Entrée libre, buvette tenue par l'association WES.

PONCHON : LOTO DE PRINTEMPS



C'est à Berthecourt, dont la salle communale permet de recevoir plus d'amateurs qu'avait lieu ce samedi 2 avril le loto de printemps du comité des fêtes de Ponchon. L'on retrouvait les organisateurs fidèles au poste, Martial aux commandes de la boule, Francis et Philippe dans la salle, Jeannot et Michel à la sécurité et au parking, tout cela pour près de 150 amateurs de cartons à numéros qui se sont rassemblés pour tenter de gagner les lots importants mis en jeu.